

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le quinze juillet à dix-huit heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Longueau se sont réunis dans la salle d'honneur de la Mairie sur la convocation en date du 9 juillet 2020 qui leur a été adressée, par le Maire, conformément aux articles L 2121-10, L 2121-12, L 2122-8, L 2122-9, L 2122-10, L 2122-13, L 2122-14 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents : MM Pascal OURDOUILLÉ ; Ingrid GUFFROY, Éric MAQUET, Lisiane DANTIN, Grégoire GAYINO, Marie-Christine DARROUX, Stéphane BLIN, Céline ROHAUT, Lionel MARIE, Corinne FOVET, Patrice BOUCHER, Jean DISMA, Carole GUÉNARD, Christophe CHATEL, Véronique DEaubonne, Jean-Claude DELOHEN, Pascale HOUZÉ, Sébastien COURBET, Nicole ERIPRET, Thierry MARTEL, Yannick DHAILLE, Nathalie MARCHAND, Patrick DEROGY, GHOUL Dalila, ARNOLD Roland, Delphine LEBEAU, Fabrice DEVAUX .

Était absente excusée : Mme Corinne RIGOBERT

Était absente : Mme Magalie PASQUIER

Avait donné pouvoir : Mme RIGOBERT Corinne à Mme Marie-Christine DARROUX.

Présents : 27 Représentés : 01 Votants : 28

Ordre du jour :

- 1) Désignation du secrétaire de séance,
- 2) Communication du Maire

FINANCES :

Commune :

- 3) Compte de gestion 2019
- 4) Compte administratif 2019
- 5) Affectation du résultat
- 6) Taux d'imposition 2020
- 7) Budget primitif 2020

Régie de transport :

- 8) Compte de gestion 2019
- 9) Compte administratif 2019
- 10) Affectation du résultat
- 11) Budget primitif 2020

- 12) Participation financière du SISCO
- 13) Renouvellement de la commission communale des impôts directs
- 14) Taxe locale sur la Publicité extérieure
- 15) Modification du tableau des effectifs
- 16) Prime COVID
- 17) Désignation des membres de la commission d'Appel d'Offres
- 18) Désignation du Président de la régie de transport
- 19) Séjour à Sainte Enimie : participation des familles
- 20) Droit d'initiative

1) Désignation du secrétaire de séance :

Monsieur Thierry MARTEL est désigné secrétaire de séance.

2) Communication du Maire :

3) Compte de gestion 2019 commune :

Le conseil municipal, décide de rejeter le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2019 de la commune.

Adopté par 22 abstentions et 06 contre.

4) Compte administratif 2019 Commune :

Le Conseil Municipal, décide de rejeter le compte administratif de la commune pour l'exercice 2019.

Adopté par 23 abstentions et 05 voix contre

5) Affectation du résultat commune :

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat de la manière suivante :

Compte 001	Dépenses d'investissement	121 047,66€
Compte 1068	Recettes d'investissement	184 136,04€
Compte 002	Recettes de fonctionnement	670 271,96€

Adopté par 22 pour 05 contre et 01 abstention.

6) Taux d'imposition 2020 :

Le Conseil Municipal décide de voter les taux suivants de fiscalité locale directe pour l'année 2020 :

Taxe d'habitation	21.36%
Taxe sur le foncier bâti	32.20%
Taxe sur le foncier non bâti	54.87%

Adopté par 27 voix pour et 01 abstention.

7) Budget primitif 2020 commune :

Le conseil municipal décide d'approuver le budget primitif 2020.

Adopté 22 voix pour et 06 voix contre

8) Compte de gestion 2019 régie de transport :

Le conseil municipal décide de rejeter le compte de gestion, du trésorier municipal pour l'exercice 2019 de la régie de transport.

Adopté par 28 abstentions

9) Compte administratif 2019 régie de transport :

Le conseil municipal décide de rejeter le compte administratif de la régie de transport pour l'exercice 2019.

Adopté par 23 abstentions et 05 voix contre

10) Affectation du résultat régie de transport :

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat de la manière suivante :

Article 002	Excédent de fonctionnement reporté	22 947.92€
Article 001	Excédent d'investissement reporté	138 233.71€

Adopté par 27 voix pour et 01 abstention

11) Budget primitif 2020 régie de transport :

Le conseil municipal décide d'approuver le budget primitif 2020 de la régie de transports
Adopté par 27 voix pour et 01 voix contre

12) Participation financière du SISCO :

Pour l'année 2020 le forfait « écoles » pour le transport des enfants par la régie municipale de transport est fixé à 50 000€ et la participation du SISCO pour la mise à disposition du personnel est estimée à 5 737.00€.

Adopté par 27 voix pour et 01 abstention.

13) Renouvellement de la commission communale des impôts directs :

Cette question est reportée au prochain conseil.

14) Taxe locale sur la publicité extérieure :

Le Conseil Municipal, approuve l'exonération, pour l'ensemble des commerces de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure à hauteur de 25 % du montant annuel de la taxe initialement fixée pour l'année 2020.

Adopté par 21 voix pour 06 contre, et 01 abstention

15) Modification du tableau des effectifs :

Le tableau des effectifs est modifié comme suit :

TEMPS COMPLET

CREATION :

- 1 poste d'adjoint administratif
- 1 poste de brigadier-chef Principal de police municipale
- 2 postes d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe
- 1 poste d'Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle
- 1 poste de chef de service de Police municipale
- 1 poste d'agent de maîtrise

SUPPRESSION :

- 1 poste de Gardien brigadier de police municipale
- 4 postes d'Adjoint technique
- 1 poste d'adjoint d'animation
- 1 poste d'éducateur principal de jeunes enfants de 1^{ère} classe
- 1 poste de chef de police municipale
- 1 poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe

TEMPS NON COMPLET :

SUPPRESSION :

- 2 postes d'adjoint d'animation à 28/35^e

Le reste du tableau ne subit aucune modification.

Adopté par 27 voix pour et 01 voix contre.

16) Prime COVID :

Le Conseil municipal, décide d'attribuer une prime « COVID » d'un montant de 21€ par jour, aux agents qui ont été en contact direct avec le public ou après le passage du public.

Deux jours de RTT seront recrédités sur les congés des agents venus travailler, sans contact avec le public.

Adopté à l'unanimité.

17) Désignation des membres de la commission d'appel d'offres

Sont déclarés élus : Monsieur OURDOUILLÉ Pascal, Président,

TITULAIRES

Monsieur CHATEL Christophe
Monsieur COURBET Sébastien
Monsieur BOUCHER Patrice
Monsieur MARIE Lionel
Monsieur DEROGY Patrick
Adopté à l'unanimité.

SUPPLEANTS

Monsieur BLIN Stéphane
Monsieur MARTEL Thierry
Monsieur MAQUET Éric
Monsieur DELOHEN Jean-Claude
Monsieur ARNOLD Roland

18) Désignation du Président de la régie de transport :

Monsieur BOUCHER Patrice est désigné président de la régie de transport.

Adopté à l'unanimité.

19) Séjour à Sainte Enimie : participation des familles :

La participation financière des familles, dont les enfants vont se rendre à Saint Enimie s'établit comme suit :

Quotient familial	Aide de la CAF	Tarif Longueau et Amiens métropole	Tarif Extérieur
Entre 0 et 600	17.50€/jour soit une réduction de 140.00€	180.00€	204.00€
Entre 601 et 750	9.25€/jour soit une réduction de 74.00€	246.00€	310.00€
Entre 751 et 900	8.25€/jour soit une réduction de 66.00€	254.00€	318.00€
Supérieur à 900	//////	320.00€	384.00€

Adopté par 27 voix pour et 01 abstention

20) Droit d'initiative :

Fin de la séance

Le Maire,

Pascal OURDOUILLÉ

Certifié affiché le 23 juillet 2020